

Henri-François BUFFET. — *La Ville et la citadelle du Port-Louis, guide historique*. Rennes, 2, place Saint-Melaine (sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne), 1962. In-8°, 114 p., fig., planches et carte.

Une note liminaire informe le lecteur que le présent *Guide* ne remplace pas le *Vieux Port-Louis* publié en 1938 et dont le succès appelait une réédition, il en redonne l'essentiel en l'enrichissant de renseignements nouveaux puisés dans les archives municipales ou paroissiales et surtout dans les minutes des notaires.

On connaît le plan de l'œuvre, elle s'ouvre par un « historique » de quelques pages, puis décrit successivement la citadelle, le tour de ville et, rue par rue, les quartiers anciens.

La manière de l'auteur se retrouve dans un sujet qu'il aime entre tous. La sûreté et la richesse de l'érudition s'allient fort agréablement à la finesse du style comme à une sensibilité d'artiste. Emaillé de citations d'écrivains, de visiteurs, d'hommes de loi qui ont dépeint, à quelque occasion que ce soit, tel coin de la ville ou tel épisode de son histoire, l'ouvrage, exempt de la sécheresse qui menace toute étude de ce genre, se lit d'un bout à l'autre comme un roman, et vaut mieux.

B. P. H.

Jehan BAZIN. — *Landerneau ancienne capitale de la principauté de Léon, notes d'histoire et d'archéologie*. Landerneau, 1962, l'Auteur, 37, quai de Cornouaille, C.C.P. Rennes 1320.70. In-8°, 151 p., illustré, photos de Diquélou, dessin de la couverture par H. Péron, architecte. Prix : 19 NF franco.

Ancien commissaire général de la marine, originaire de Landerneau où ses ancêtres ont tenu un rang élevé dans la municipalité, M. Jehan Bazin a dû souvent voir passer dans ses rêves lorsqu'il était loin d'elle, l'image d'une ville aimée. Landerneau est certes l'une des villes séduisantes de notre province avec l'animation de son port et les rencontres qu'elle offre entre l'activité des marins et celle des terriens. Son élégant clocher jette une note gaie sur sa

dignité de capitale princière. M. Bazin ne prétend pas avoir fait œuvre de première main. Il engrange le grain moissonné par d'autres. C'est là une synthèse qui mérite sa place. Quelques lacunes (il a ignoré la procuration donnée en 1593 par la vicomtesse de Léon pour vendre les forêts de Lanterneau, publiée dans notre *Bulletin* de 1958) n'étaient guère évitables. Mais plus sévèrement évités auraient pu être certains délits graphiques (seigneurie !). Concluons que ce livre, joliment et utilement illustré sera l'aimable compagnon de ceux qui, subissant le charme de la ville, voudront éclairer leur flânerie ou même entamer des recherches plus approfondies.

B. P. H.

Fernand BAGOT. — *Histoire féodale de La Chèze (Côtes-du-Nord)*, s. l., 1960, in-8°, 109 p.

Sous un titre un peu vague, ce livre donne un résumé de la documentation relative à l'organisation administrative et judiciaire de la seigneurie de La Chèze, avant la Révolution, d'après divers ouvrages consacrés à l'histoire de Bretagne ; un appendice énumère les sources originales existant aux Archives des Côtes-du-Nord ; on eût pu l'augmenter d'une annexe identique pour le Morbihan, car la châtellenie de La Chèze releva du comté de Porhoët puis du duché de Rohan dont les papiers se trouvent à Vannes, aux Archives départementales.

Le premier chapitre, relatif aux origines, montre que cette région du Porhoët, jadis réputée pour inculte et envahie par la forêt, apparaît, d'après les témoins archéologiques, comme déjà occupée à l'époque romaine et sillonnée de routes ; elle devint, après les invasions normandes, un lieu de peuplement, sans qu'on puisse fixer la part prise par les seigneurs et le clergé dans la création de l'agglomération.

Au XIII^e siècle, la châtellenie figure dans les possessions apportées par Alienor de Porhoët à son époux, Alain V de Rohan. Une paroisse y fut établie, de petite étendue, comme toutes les créations de cette époque. A peu de distance fut fondée, en 1149, par Eudon de Porhoët, l'abbaye de Lantenac, à l'instigation de l'abbaye de Marmoutiers, du diocèse de Tours ; ainsi apparaît, comme à Josselin, l'inter-